



CONFÉRENCE

La perception de la menace : un frein pour la défense européenne ?

INVITÉS : Général 2S **François Chauvancy** Docteur en sciences de l'information et de la communication, expert en analyse géopolitique

M. Pierre Haroche, Docteur en sciences politiques et chercheur « Sécurité européenne » à l'IRSEM

COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE DU 17 Décembre 2021
ÉVÉNEMENT LABELLISÉ **LA FABRIQUE DÉFENSE**

Propos recueillis le vendredi 17 décembre lors de la conférence : « La perception de la menace, un frein pour la défense européenne ? ».

Général François Chauvancy - responsable national France auprès de l'OTAN, (communication stratégique, opérations sur l'information et opérations psychologiques), a servi Kosovo, Albanie, ex-Yougoslavie mais aussi formation de cadres en Côte d'Ivoire. Chargé de cours sur les stratégies d'influence.

M. Pierre Haroche - chercheur en sécurité européenne à l'Irsem sur l'intégration européenne et la coopération européenne en matière de défense. Nombreux ouvrages et articles dont : "Retour sur l'échec de l'« armée européenne » (1950-1954) : quelles leçons pour demain ?" et "Interdependence, Asymmetric Crises, and European Defence Cooperation".

Q1 à M. Pierre Haroche (PH) : Vous publiez en 2018 un article qui revient sur l'échec de « l'armée européenne » dans les années 1950 en raison du **dilemme géostratégique** qui met en concurrence le front de l'Est, tourné vers la menace soviétique et le front du Sud, marqué par les crises coloniales en Indochine et en Afrique du Nord. *Aujourd'hui, ce dilemme géostratégique est-il toujours une des raisons qui explique la difficulté des Etats de l'UE à avoir une vision commune de leur défense ? Comment a-t-il évolué ?*

PH : Mon premier point, c'est que ce dilemme géostratégique est toujours un élément fondamental. Il s'est révélé à partir de 2014 au moment où la Russie s'est réaffirmée comme une menace à l'Est et que la menace terroriste au Sahel a gagné en ampleur, ce qui a entraîné les interventions françaises dans la région. A cette période, quand la question s'est posée au sein de l'Union européenne (UE) de l'intervention au Sahel aux côtés de la France, des tensions sont apparues entre les pays qui considéraient qu'il fallait rester sur le continent européen et faire face à la menace russe dans le cadre de l'OTAN et ceux qui voulaient intervenir.

Par ailleurs, il me semble que le sujet soulevé par ce dilemme géostratégique est celui de la priorisation des menaces, car elles ne relèvent pas d'intérêts totalement différents. Ces questions sécuritaires sont des enjeux pour tous les Etats de l'UE, à des degrés divers. C'est ce qui explique qu'on observe des échanges et des démonstrations de solidarité, comme la coopération entre la France et l'Estonie. D'une part, l'Estonie reçoit régulièrement des

bataillons français pour la soutenir face à la menace russe et d'autre part, elle envoie des troupes au Mali pour soutenir la France dans le cadre de la Task Force Tacuba. C'est une démonstration de solidarité à l'égard des priorités sécuritaires françaises. Ces manifestations sont un exemple de dépassement de ces tensions géostratégiques.

Enfin, mon troisième point, c'est qu'il prend une signification différente aujourd'hui avec la montée en puissance d'un autre enjeu essentiel : celui de la Chine. Les tensions ne sont plus uniquement entre les Etats européens tournés vers l'Est et ceux tournés vers le Sud mais aussi au sein de l'OTAN, avec les Etats-Unis, soutenus par certains pays européens, qui considèrent que la Chine est une priorité pour l'Alliance et d'autres qui voudraient maintenir l'OTAN dans son aire géographique de responsabilité, l'UE, et qui ne veulent pas faire rentrer cette question dans le domaine de la défense.

Q2 au Général François Chauvancy (GFC) : Dans l'actualité internationale de ces dernières semaines, la Russie est accusée par de nombreux pays européens et occidentaux d'amasser des troupes le long de sa frontière avec l'Ukraine. Pourtant, alors que Washington, Kiev et Londres optent pour une position plutôt offensive vis-à-vis du Kremlin, Paris et Berlin semblent faire preuve de prudence et appellent à une désescalade. *La menace d'une intervention russe, même limitée, serait-elle un coup dur pour le projet de défense européenne ou au contraire prouverait-elle que cette dernière est primordiale ?*

GFC : Mon sentiment personnel est que, s'il y avait une intervention russe, est-ce que cela serait un problème majeur pour l'Europe de la défense ou plus généralement, un échec pour la paix ?

Le projet européen est un projet d'essence française, qui se sent concernée par une défense collective qu'elle veut porter, contrairement à d'autres Etats européens. C'est cette culture stratégique française qui a conduit le pays à souligner qu'il ne pouvait pas défendre l'Europe seul, mais que les Etats européens devraient construire un projet de défense commun. L'UE n'a pas cette culture stratégique, sa construction repose historiquement sur des principes de paix et surtout sur l'économie. L'instrument de puissance militaire a été évacué dès son fondement, malgré une amélioration ces dix dernières années. Il ne change toutefois pas le logiciel de pensée de la majorité des Etats-membres, qui n'intègre pas une défense militaire commune. Aujourd'hui, l'OTAN est l'outil militaire le plus crédible pour assurer une sécurité collective aux Etats de l'UE, notamment grâce à sa clause d'intervention partagée.

Pour revenir à votre question, l'Ukraine ne fait partie ni de l'UE, ni de l'OTAN. Donc comment est-ce qu'une menace qui la concerne menacerait le projet de défense européen ? Je n'ai pas le sentiment qu'il y aurait une intervention si 10 000 soldats russes venaient à entrer dans le pays. L'Estonie déploie, avec les forces alliées européennes, environ 3 000 hommes à sa frontière avec la Russie. Elle n'est pas de taille à répondre à l'armée russe. L'Ukraine est volontairement non intégrée dans l'OTAN et dans l'UE, justement car les pays souhaitent éviter d'être entraînés dans une solidarité qui conduirait à un conflit régional.

Le vrai enjeu concernant le projet de défense européen, et ce qui serait dangereux, c'est que si rien n'est mis en place par les Etats européens et que la Russie décidait d'envahir l'Ukraine, elle pourrait ne pas s'arrêter là. Et alors, qui serait le suivant ? C'est cette anticipation qui rendrait nécessaire un projet de défense européen plus construit.

Réaction de PH : Il est vrai que les effectifs militaires de l'OTAN sont dérisoires par rapport aux effectifs russes, mais à mon sens, la présence des troupes alliées relève essentiellement de la dissuasion politique. Le but n'est pas de dire qu'on fait le poids face à l'armée russe, mais de montrer que s'il y avait une invasion russe, l'armée ne ferait pas face uniquement aux capacités des pays concernés, mais à un ensemble de pays alliés.

Par ailleurs, s'il est vrai que l'Ukraine n'est ni dans l'OTAN, ni dans l'UE, elle reste un élément essentiel de la stabilité de la région et on ne peut pas considérer que l'enjeu sécuritaire soit circonscrit à ses frontières. Ce qui se passe en Ukraine concerne la sécurité des membres de l'OTAN et des pays de l'UE, notamment comme l'a dit le Général Chauvancy, au regard d'une projection des ambitions russes après une potentielle intervention en Ukraine.

Q3 pour PH : L'enjeu de la défense européenne est lié à celui de la compétence des institutions européennes, puisque la défense et la sécurité sont des compétences exclusives des Etats. En 2018, vous publiez un article sur la construction du Fonds européen de défense qui permet à la Commission européenne de devenir un acteur sur le sujet. *Pourriez-vous nous parler un peu plus du fonds et de cet enjeu pour la Commission de s'imposer comme acteur de la défense ? Est-elle en capacité de devenir moteur sur le sujet ?*

PH : Pour ce qui est de la Commission européenne, il y a justement un lien intéressant à faire avec l'Ukraine. On voit en effet que les réactions occidentales à ce qui se passe en Ukraine ne sont

pas militaires, mais principalement économiques et politiques, via des mécanismes de sanction de la part des Etats européens comme des Etats-Unis. On met ainsi en avant la vulnérabilité économique de la Russie, car la compétition de puissance se joue en grande partie sur le terrain économique, commercial, technologique, on l'observe également avec la Chine, et moins selon un prisme militaire. C'est pourquoi la Commission européenne, qui est un acteur majoritairement économique, devient sans forcément l'avoir voulu un acteur stratégique dans le secteur de la défense, parce qu'elle déploie des outils commerciaux et économiques. Le Fonds européen de défense fait partie de cette posture, qui est propre à la Commission. Elle investit son budget dans la recherche de défense et alors elle peut contribuer à l'effort de défense et à l'émergence d'une autonomie stratégique européenne.

Ce mouvement se prolonge avec l'ambition géopolitique de la Commission européenne. En décembre de cette année, elle a fait une proposition de mise en place d'un instrument anti-coercition si des acteurs extérieurs venaient à intimider des Etats-membres, par exemple dans les cas de chantages comme on le voit sur le volet migratoire avec Turquie et la Biélorussie, ou gazier de la part de la Russie, ainsi que commercial en provenance de la Chine. La Commission européenne cherche ainsi à développer des réponses économiques et financières pour défendre les intérêts des Etats européens et leur sécurité. Ainsi, sans avoir de compétence de défense, elle se faufile avec un rôle de conseillère et participe à la réflexion sur le sujet. Cet exemple illustre bien la nature supranationale des réflexions sur la stratégie de l'UE.

Réaction du GFC : les sanctions économiques sont une arme, mais depuis 30 ans, avec les exemples de Saddam Hussein en Irak, de l'Iran, de la Russie, on voit bien qu'elles ne sont pas vraiment efficaces. Les populations en souffrent mais les régimes perdurent. Elles ont été vues comme une panacée à une époque pour éviter la guerre, mais même la Commission européenne et ses sanctions ne peuvent pas faire céder un régime autoritaire. Elle peut déstabiliser, empêcher certaines actions, mais les sanctions économiques ne sont pas une méthode unique, elles doivent être utilisées avec d'autres méthodes pour créer une synergie qui ait un réel impact.

Réaction PH : Je reviens sur la question des sanctions économiques, qui ont évidemment leurs limites lorsqu'il s'agit de faire tomber un régime autoritaire. Mon point était davantage de dire que l'on était dans un monde dans lequel les sanctions économiques sont aussi utilisées ou par des Etats considérés comme des alliés. Le cas le plus marquant est l'utilisation de la coercition économique par les Etats-Unis contre les Etats européens et ensuite de la Chine pour sanctionner des décisions politiques prises en Europe, la Lituanie en a subi les conséquences

récemment. Il existe par ailleurs d'autres armes, on l'a évoqué, l'arme migratoire utilisée par la Biélorussie, l'arme gazière utilisée par la Russie en Ukraine, qu'on pourrait imaginer être utilisée contre l'Allemagne. L'enjeu n'est pas seulement de voir ça comme une arme qui réglerait tous les problèmes, mais d'être capable de contrer les stratégies des autres.

Q4 au GFC : Comme nous avons pu le constater il y a quelques mois, la question de l'expansion turque en Méditerranée orientale ne semble pas être la priorité de tous les acteurs européens. La France, qui est l'un des seuls pays à avoir soutenu la Grèce face aux revendications du Président Erdogan, a montré qu'elle était un allié fiable pour le gouvernement Hellène, qui n'a pas pu compter sur un véritable soutien de la part des autres capitales européennes, concentrées sur la menace de l'Est. *Comment cette différence de perception de la menace peut-elle entraver la coopération européenne, aussi bien politiquement que militairement ?*

GFC : La question de la perception ne concerne pas uniquement la Turquie, on l'a bien vu avec le sujet des sous-marins dans la zone indopacifique. Quand la France mène une politique stratégique qui devrait servir l'UE dans sa totalité et qu'elle subit un revers, on ne peut que constater que la solidarité européenne n'est pas vraiment au rendez-vous. L'affaire AUKUS en est un exemple, tout comme la Grèce face à la Turquie. Or, dans les deux cas, il y avait des intérêts européens qui auraient pu justifier un soutien plus unanime. C'est également lié à la perception qu'ont de nombreux Etats-membres de la France, qui a une politique d'engagement et de projection de ses forces armées, qui n'est pas partagée par la majorité de ses alliés européens.

Ensuite, il faudrait définir ce qu'est une menace. C'est une volonté hostile à notre égard, une volonté humaine de porter préjudice, elle ne peut donc pas être ressentie de la même manière par tous. Les Allemands, les Polonais, les Baltes se sentent davantage concernés par la Russie et ça n'est pas lié qu'à une question de virulence, mais aussi à un passé historique ancré dans leur construction nationale qui justifie cette méfiance.

Par ailleurs, la Turquie fait partie de l'OTAN. Même s'il y a eu des tensions, ça n'a pas suscité une réaction collective. Cette différence de perception entrave la solidarité entre les Etats européens, oui, mais peut-être que le livre blanc sur la défense européenne peut-être une réponse pour mieux définir la menace et participer à une vision commune, ou du moins offrir un cadre de référence à cette réflexion. Mais je crains malgré tout qu'une stratégie de défense à 27 ne

soit entravée par la mauvaise perception qu'ont certains Etats de la France et de son engagement militaire, lié à son histoire, son passé.

Enfin, je perçois aujourd'hui l'impact de ce qu'on appelle la coopération renforcée permanente, ou PESCO. Pour la France, consolider sa sécurité passe par la mise en place de partenariats bilatéraux et moins par le collectif. En janvier 2021, elle a signé un partenariat bilatéral avec la Grèce pour faire face à la Turquie, en juillet avec l'Italie, sans parler des accords de Lancaster House avec le Royaume-Uni depuis 2010. La France doit continuer à défendre sa volonté d'autonomie stratégique et pour cela elle doit s'affranchir des contraintes collectives en comptant sur des alliés ciblés, même s'ils sont au sein de l'UE, car il n'est pas possible aujourd'hui d'avoir une réponse à 27 contre un seul ennemi identifié.

Réaction de PH : Concernant la discussion sur la perception à 27, c'est une vraie question soulevée dans le cadre de la boussole stratégique. Cette boussole parle d'une utilisation de l'article 44 du TFUE qui permet à une petite coalition d'Etats au sein de l'UE de lancer une offensive militaire. L'intérêt ici est de voir que l'on peut rester dans le cadre de l'UE sans forcément embarquer tout le monde. Cette réflexion en induit une seconde, qui est l'idée selon laquelle des opérations extérieures peuvent se faire en dehors du cadre de l'UE, avec des Etats-membres, et se coordonner avec des missions déjà déployées sous mandat européen. L'un des meilleurs exemples est celui de la Task Force Tacuba, d'initiative française, composée de forces spéciales de plusieurs pays européens et qui vient compléter sur un volet militaire l'action européenne déployée via la mission EUTM Mali. On peut également citer dans le détroit d'Ormuz l'opération AZENA qui n'est pas dans le cadre de l'UE, mais qui est composée de pays européens et qui se coordonne avec l'opération ATALANTE qui elle est dans le cadre européen. Davantage qu'avancer à moins que 27, ce qui est intéressant aujourd'hui, c'est la façon dont on est en train de penser les relations et la coopération entre toutes ces initiatives.

Q5 à PH : Pour l'instant, la capacité de défense de l'UE est étroitement liée à l'OTAN, dont de nombreux pays dépendent pour assurer leur sécurité. *Quelle influence joue l'organisation dans la perception de la menace pour les Etats européens ? Dans un contexte de distension des relations entre certains Etats de l'UE, dont la France, et l'OTAN, est-il encore possible d'imaginer une défense commune à 27 ?*

PH : Dans le cadre du Traité de l'Alliance atlantique, il y a des restrictions quant à la façon dont l'OTAN peut répondre à d'autres menaces que celles qui touchent sa zone géographique

d'intervention. Ce qui est intéressant, c'est que si on observe une réflexion au sein de l'UE sur une nouvelle orientation stratégique avec la boussole stratégique, cette même réflexion existe au sein de l'OTAN et sera présentée au sommet de Madrid en 2022. A l'OTAN, il est accepté par tous les Etats-membres qu'aussi bien le terrorisme que la montée en puissance de la Russie sont des menaces, mais face au positionnement divergent des Etats sur ce qui est prioritaire, l'OTAN défend depuis plusieurs années un objectif de réponse à 360 degrés. Considérer la Chine comme une menace fait partie intégrante de cet objectif. On assiste à un repositionnement, parce que la Chine sort de la zone atlantique et soulève des enjeux qui ne sont pas uniquement militaires, mais aussi économiques, d'infrastructures, technologiques. La question de la 5G en est un exemple marquant. Dès lors, si l'OTAN influence la perception de la menace au niveau de l'UE, il est intéressant de comprendre qu'elle est aussi confrontée à ce débat de redéfinition de sa stratégie. Une fois que l'UE et l'OTAN auront établi leurs stratégies, il faudra se poser la question de leur coordination.

Q6 au GFC : *A l'échelle nationale, quels seraient les intérêts de la France si un tel projet commun voyait le jour ?*

GFC : La mise en place d'une défense commune de l'UE soulève de nombreuses questions à plusieurs niveaux, aussi bien de court terme que de long terme. La première question à se poser, c'est quel est l'objectif poursuivi ? Est-ce qu'il y a une volonté d'affaiblir les armées nationales au profit d'un projet collectif ? Est-ce que ce serait pour des raisons budgétaires ? Est-ce que ça remettrait en cause la capacité d'un Etat à assurer sa propre défense ? Et surtout, quels sont les principes derrière un tel engagement ? Si la Russie envahissait l'Ukraine, est-ce que l'Europe serait prête à mourir pour Kiev ? Je n'en suis pas convaincu. Est-ce que l'objectif d'un projet de défense européenne serait une éviction de l'OTAN et donc des Etats-Unis et des Canadiens ?

Si on recentre le débat sur les intérêts français, on peut se poser la question des territoires d'outre-mer. Est-ce que l'UE défendrait nos territoires dans la zone indopacifique ? Et surtout, qui aurait la responsabilité militaire des opérations ? On peut trouver une autorité militaire, mais qui va assumer les morts ou une défaite ? Peut-on imaginer un état-major de l'UE qui devrait répondre aux caractéristiques de chaque Etat ? Quel serait le lien et avec quel pouvoir politique ? En France, il est fort, mais ça n'est pas le cas pour tous les Etats-membres. Comment choisir la nationalité du chef d'Etat-major ? Quelle langue parler ? Faut-il encore parler

l'anglais, alors que le Royaume-Uni est sorti de l'UE et qu'on recherche une autonomie stratégique vis-à-vis de l'OTAN et donc des Etats-Unis ?

Tous ces éléments font que je ne peux pas imaginer que la défense européenne soit un projet qui voit le jour à court terme. L'objectif principal, et atteignable, serait de rendre les équipements de toutes les armées interopérables. Comme le mentionnait M. Haroche, de nombreux projets existent dans le cadre de la PESCO, qui sont des projets structurants, mais qui ne sont pas des projets militaires dans le sens opérationnel du terme. Ce sont des projets liés aux infrastructures, à la formation, à la cybersécurité, mais pas à la guerre. Or, une défense est liée à la guerre, elle permet de répondre à une attaque, pas à construire des infrastructures. Ce qui soulève finalement la question suivante : quelle est la place de la guerre dans la stratégie de défense européenne ? Ce qui manque à la défense européenne, c'est cette volonté de se battre et de vaincre pour un projet commun. Comment créer cette volonté ?

Et enfin, la question de la priorisation est effectivement primordiale. Si tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut lutter contre le terrorisme, empêcher les velléités expansionnistes de la Russie, les incursions de la Turquie en mer Méditerranée, a-t-on la volonté et les moyens de lutter contre tout le monde en même temps ?

Réaction de PH : La question n'est peut-être pas si on meurt ou non pour Kiev, mais si on meurt pour préserver un intérêt national. Les soldats qui meurent au Sahel ne meurent pas pour Bamako ou même pour le Mali ou le Niger, mais pour la sécurité de la France, parce qu'elle se joue au Sahel. De la même façon, la sécurité de la France ou d'autres pays européens peut se jouer aux frontières de la Russie, comme cela a été le cas pendant la guerre froide aux frontières de l'URSS, et elle passe donc pas le fait d'être capable de dissuader les velléités russes aujourd'hui. Les intérêts sécuritaires des Etats sont aussi à l'extérieur de leurs frontières.

Réaction GFC : La question derrière la formule un peu provocatrice de « est-on prêts à mourir pour Kiev », dans le sens de mourir collectivement pour un autre pays, est celle du sentiment d'appartenance à défendre non pas un intérêt national mais européen. Pour savoir pour quoi on se bat, il faut savoir ce qu'on défend : des principes, un système politique etc. Le poids de l'opinion publique est également à prendre en compte, si en France elle est plutôt favorable à une forme d'interventionnisme, ce n'est pas du tout le cas dans toute l'Europe est c'est très lié au format spécifique français qui est que le chef de l'Etat est le chef des armées, elle a donc une culture plus forte de l'engagement.

Q1 du public : Avant de poser mes questions, je tiens à dire que nous percevons la Russie comme une menace, mais qu'elle perçoit aussi l'UE et l'OTAN comme des agresseurs. Ce sont elles qui ont ouvert les discussions sur l'intégration de l'Ukraine, qui est un pays fondamental dans l'histoire russe et la Russie l'a vécu comme une agression. Elle considère sa posture comme de la dissuasion politique et pas comme une posture menaçante. Pour ce qui est de mes questions : *peut-on penser une défense de l'UE sans qu'il n'y ait de réelle diplomatie de l'UE ? Est-ce que ce sujet ne risque pas de rester un sujet de colloque et de chercheurs ?*

Réponse PH : Pour revenir sur la difficulté de s'entendre à 27 et le fait que la défense européenne reste ou non un sujet de colloque, je voudrais souligner que l'OTAN est un exemple de système très intégré, plus intégré que les politiques de défense de l'UE, et le fait qu'elle soit une organisation multinationale n'a pas empêché ce projet d'avoir une réalité sur le terrain ni de jouer un rôle de dissuasion, sans avoir pour autant de politique diplomatique. Pour moi, le principal obstacle de la défense européenne c'est l'idée répandue que l'OTAN suffit, que la garantie américaine suffit. Tout le débat n'est donc plus « est-ce que les Etats européens ont des intérêts communs », car ils en ont, mais « quelle crédibilité est-ce qu'on peut donner à long terme à la garantie américaine » ? Certains pays, comme la France, pensent que la garantie américaine est importante, mais qu'on ne peut pas tout miser dessus, tandis que d'autres pays craignent que le fait de se projeter sans les Etats-Unis ne les incite à ne plus fournir cette garantie.

Réponse GFC : Concernant la place de la Russie, c'est évident que la menace est une question de perception et que l'UE ne peut pas la voir uniquement comme un ennemi, qu'il faut soutenir une autre approche envers le pays. Mais on ne peut pas ignorer ce qu'elle investit dans son effort militaire. C'est encore un poids lourd de la sécurité en Europe, elle est capable de sortir 7000 hommes sur le terrain, les européens ne peuvent pas. Barkhane par exemple, qui est une opération extérieure d'ampleur, est composée de 5000 hommes. Enfin, si on cherche à construire une politique de « défense européenne », c'est par définition qu'on cherche à se défendre d'une menace, donc que nous ne sommes pas dans une posture d'agression, malgré ce qu'en pense la Russie.

Au sujet de la diplomatie européenne, elle existe, il y a un Haut représentant aux affaires extérieures et la boussole stratégique est un document qui présente une réflexion stratégique sur l'Europe de la défense. Comme je le disais tout à l'heure, on peut s'interroger sur ce que les Etats européens considèrent comme l'Europe de la défense. Les projets de la PESCO nous

montrent qu'on peut se concentrer sur ce qui nous rassemble, plutôt que ce qui nous divise. L'interventionnisme militaire n'est pas partagé, mais ce qui nous rassemble, c'est la construction d'une base industrielle de défense européenne robuste, une cyber défense et des infrastructures collectives etc. Il faut donc savoir ce qu'on est collectivement capables de faire selon nos intérêts, mais c'est certain qu'un pan entier de la défense échappe à cette vision européenne : celui de la prise d'arme, de la volonté de se battre.

Q2 du public : La Chine ne représente pas qu'une menace commerciale, elle a lancé la construction de nouveaux porte-avions, de drones hypersoniques. *Comme vous le disiez avec les territoires qui se trouvent dans la zone indopacifique, est-ce que les Etats européens voudraient les défendre ?* Par ailleurs, d'autres conflits larvés que l'Ukraine concernent davantage l'UE, comme la Transnistrie, qui est un voisin très proche et qui implique la Roumanie et la Moldavie. *Quelle est la place de ces conflits larvés dans la stratégie européenne de défense ? Et comment intégrer la question de la Turquie ?*

Réponse PH : Pour la zone indopacifique, c'est une question qui se joue entre la posture des Etats-Unis et la posture de l'OTAN. Les Etats-Unis sont très investis dans la zone, pas seulement militairement, et cet engagement vis-à-vis de la Chine signifie que le théâtre européen n'est plus leur priorité. Dans leur discours, ils continuent d'affirmer que la défense du théâtre européen, la prise en compte de la menace russe et de la menace chinoise sont des priorités dont aucune ne doit être laissée de côté, mais on doit se demander à quoi ils répondraient en premier s'il y avait une menace simultanée. Je pense que la zone indopacifique serait l'enjeu prioritaire. Mais cela ne signifie pas pour autant que l'OTAN est très présente dans la zone, son unique action a été de créer un partenariat avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon et la Corée du sud, qui est plutôt un espace de discussion. L'OTAN n'est pas une puissance de la zone indopacifique, on en est loin et on ne s'y dirige pas, parce que les pays de l'Organisation sont encore très attachés à leur identité régionale.

Concernant les problèmes de sécurité en Europe, avec l'enjeu de la Transnistrie, tout est une question de posture : montrer de la faiblesse vis-à-vis de l'adversaire russe, c'est l'inciter à aller plus loin. En revanche, montrer de la fermeté, sans que cela ne soit de l'agressivité, ni une rupture de dialogue, est une façon d'appeler à la raison et d'éviter qu'elle ne soit tentée de s'engager dans des actions militaires. Donc oui, si on laisse penser à la Russie qu'intervenir en Ukraine n'aurait aucune conséquence, on peut imaginer qu'elle s'intéresse à d'autres conflits larvés qui émanent de la dislocation de l'URSS, voire même qu'elle s'intéresse aux pays baltes.

La question n'est donc pas quels sont les pays les plus en danger, mais quelle posture générale on veut défendre et comment être fermes sans fermer la porte à la Russie. Le président Macron a essayé d'entamer un dialogue avec le président Poutine, même si cela n'a pas forcément été concluant, ce n'est pas une posture de fermeture.

Réponse GFC : Je partage tout à fait cet avis sur la nécessité d'être fermes vis-à-vis de la Russie, ce qui ne doit pas passer uniquement par des paroles et des communiqués, sans toutefois tomber dans l'agressivité, qui n'est de toute façon pas dans la culture européenne. Je maintiens néanmoins mes doutes sur la capacité des 27 pays européens à être fermes collectivement.

Concernant la zone indopacifique, le traité de l'atlantique nord est circonscrit à une zone géographique d'intérêt qui est au cœur de son ADN. L'OTAN n'a donc en théorie rien à faire dans cette zone. Mais il y a quelques mois, lors du sommet de l'OTAN, il a été évoqué la préoccupation de l'Organisation vis-à-vis de la question chinoise. C'est important de prendre en compte qu'il y a un sentiment partagé par de nombreux Etats européens qu'il faut accepter et reconnaître la Chine comme une menace pour rester en bons termes avec les Etats-Unis. La Chine ne serait pourtant une menace réelle que si elle déployait une armée contre les Etats européens et ce n'est pas le cas. On voit une sorte d'instrumentalisation de l'OTAN qui n'a pas vocation à intervenir, tout du moins si on s'en tient à un point de vue statutaire. En revanche, au-delà de l'OTAN, l'UE peut avoir un rôle à jouer dans la zone, notamment sur la protection des voies de communication et la défense de la liberté de navigation. 30% de ses approvisionnements passent par la zone indopacifique, c'est dans son intérêt d'être présente. Il serait par exemple profitable d'avoir une flotte européenne avec un état-major de la marine, pour montrer que les voies et les droits de navigation doivent être respectés par la Chine. C'est encore une fois une question de posture et de fermeté, vis-à-vis de la Chine cette fois-ci et de la zone maritime et non pas terrestre. L'UE réalise déjà des exercices entre les marines de plusieurs Etats-membres qui montrent bien que l'on sait travailler ensemble. Je pense qu'il y a un vrai intérêt à construire une mission collective pour défendre le respect du droit de la mer.

Enfin, sur la Turquie, il est important de rappeler que le pays est limité par ses problèmes internes. Il va y avoir des élections en 2023 et l'influence des questions intérieures sur la politique internationale des Etats, surtout des Etats autoritaires, est réelle. Elle a besoin de montrer qu'elle est forte, que le régime est engagé pour se stabiliser, mais cela ne signifie pas qu'il y aura un casus belli.

Réaction PH : J'aimerais rajouter dans le même sens que ce que vient de dire le Général, qu'il ne faut pas considérer la Chine uniquement comme un problème américain. S'il y avait une guerre ou ne serait-ce qu'une escalade des tensions avec les Etats-Unis, les pays européens seraient très affectés. La crise de la Covid-19 a parfaitement illustré notre dépendance via notre chaîne d'approvisionnement à la Chine. L'indopacifique nous concerne directement, aussi bien militairement qu'économiquement.

Q3 du public : *Si on parle d'une défense européenne, quelle place pourrait avoir un représentant de l'UE au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, à la place de la France ?*

Réponse PH : La question de la cession par la France de son siège au Conseil de sécurité des Nations unies au profit d'un représentant de l'UE est un épouvantail agité de temps en temps, mais sans prise avec la réalité, cela ne plairait pas du tout aux français et ce n'est pas une option discutée. Ce qui est à discuter en revanche, c'est la façon dont les 27 Etats peuvent se coordonner au sein de l'ONU, au niveau de l'Assemblée générale, pour donner plus de poids à leur posture. Mais que la France renonce à son siège de membre permanent ne viendrait à l'idée de personne, sauf peut-être dans une optique de refonte totale du Conseil de sécurité des Nations unies.

Réponse GFC : Je pense que c'est une force nationale et souveraine d'avoir un droit de veto et que la France n'aurait pas à y renoncer, en sachant qu'aucun pays ne le ferait ni à son profit ni au profit de l'UE. Par ailleurs, ce n'est pas parce que la France a une posture visible de membre permanent que ses décisions sont prises unilatéralement. En principe, tout ce qui concerne l'UE fait l'objet de discussions entre les Etats-membres pour que le vote de la France au Conseil de sécurité soit le plus profitable pour un maximum d'Etats européens.

Q4 du public : Une armée européenne devrait passer par l'intégration imposée des citoyens européens, par exemple avec la mise en place d'un service national européen, pour permettre l'émergence de règles et de principes communs qui sont essentiels pour former une nation. A mon sens, il y a une perte de vitesse d'une quelconque identité européenne. *Qu'en pensez-vous ?*

Réponse GFC : On fait partie d'un monde occidental qui a un corpus commun et historique, ce qui renforce la tendance des Etats européens à être plutôt tournés vers les Etats-Unis, même s'il ne faut pas être naïfs et conserver à l'esprit qu'ils ont leurs propres intérêts. Une des principales faiblesses européennes est justement les Etats-Unis, par exemple avec leurs lois extraterritoriales, qu'on respecte parce qu'elles ont garanti la paix en temps de guerre, mais qui

deviennent une arme en temps de paix. D'un autre côté, on a également une forme de reconnaissance historique à leur égard. Pour moi, au risque de déplaire à certains, l'identité européenne est cette identité judéo-chrétienne historique qui a été refusée en 2004 par la France avec le projet de Constitution européenne. Par la suite, comme le sujet de l'identité était sensible, on a cherché à la neutraliser, dans le sens la rendre neutre, au profit d'objectifs communs que sont le développement technologique et une politique technocratique. Je ne suis pas certain que l'on puisse retourner en arrière et repenser le projet commun en lui donnant une dimension identitaire, d'affect, de collectif qui serait nécessaire pour faire émerger ce sentiment d'appartenance. Tout cela pose la question de l'Europe que l'on souhaite : communautaire, avec une identité commune, ou technologique, technique et commerciale ?

Réponse PH : J'aimerais défendre ma conviction personnelle : je pense qu'il y a une identité européenne. L'Europe était la conviction de grands penseurs, c'est un projet qui peut avoir un sens. Aujourd'hui, ce projet a une réalité immatérielle, mais il est réel : quand on parle de l'UE qui cherche à se défendre, c'est non seulement vis-à-vis d'adversaires identifiés comme la Russie ou la Chine, mais aussi défendre ses intérêts économiques, son modèle social, son fonctionnement vis-à-vis de ses alliés, notamment les Etats-Unis. C'est une vision de la société qui n'est pas forcément partagée ni à Moscou, ni à Pékin, ni à Washington. Il est vrai que c'est un combat quotidien de trouver l'équilibre et de le mettre en musique, mais je crois sincèrement qu'il y a un sens à tout cela.